



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal,

- EST INFORME du dépôt d'une motion et de deux questions d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.
- CONSTATE l'installation de monsieur Gérard BURN et madame Audrey MOREAU en remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX et madame Christelle BORCIER au Conseil Municipal.
- APPROUVE la modification de la composition des commissions communales, composées comme suit :
 - Travaux, voirie, cimetières, hygiène, sécurité, entretien de la ville et patrimoine : Mesdames, Messieurs, Jean-Pierre HARDY, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Annabelle VICENTE, Mamadou WADE, Stéphane CAPDET, Yannick MAURICE, Frédéric PARENT.
 - Affaires générales, personnel, logements sociaux, handicap, anciens combattants, seniors : Mesdames, Messieurs, Chantal BAGGIO, Joëlle MARTINEZ, Marie-Madeleine COLLOT, Audrey JESPAS, Alexandre KARADJINOV, Gérard BURN, Frédéric PARENT.
 - Sport, jeunesse, maisons de quartier, fêtes : Mesdames, Messieurs, Abdelhakim BOUKDOUR, Mamadou WADE, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Alain GAUDISSIABOIS, Virgile EDRAGAS, Karim ZIABAT, Audrey MOREAU.
 - Vie économique, commerçants, relations extérieures, formation, jumelage : Mesdames, Messieurs, Monique MERIZIO, Uma SANKAR, Mamadou WADE, Audrey JESPAS, Alexandre KARADJINOV, Frédéric PARENT, Gérard BURN.
 - Finances et tarification : Mesdames, Messieurs, Audrey JESPAS, Nicole THENIN, Annabelle VICENTE, Yannick TOUCHET, Olivier FOURCHES, Stéphane CAPDET, Fadila BOUZIANE, Frédéric PARENT.
 - Urbanisme, aménagement, transport, environnement et qualité de la vie : Mesdames, Messieurs, Olivier FOURCHES, Jérôme GONTIER, Pierre HERBELOT, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Karim ZIABAT, Frédéric PARENT.
 - Culture : Mesdames, Messieurs, Nathalie BRAHAMI, Marie-Madeleine COLLOT, Elodie SPRINGER, Pierre HERBELOT, Joëlle MARTINEZ, Fadila BOUZIANE, Audrey MOREAU.
 - Scolaire, péri-scolaire, petite enfance : Mesdames, Messieurs, Annabelle VICENTE, Elodie SPRINGER, Olivier FOURCHES, Stéphanie AUVILLE, Alain GAUDISSIABOIS, Stéphane CAPDET, Philippe RELIN, Audrey MOREAU.
 - Affaires sociales et juridiques : Mesdames, Messieurs, Alexandre KARADJINOV, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Chantal BAGGIO, Frédéric TOURNERET, Virgile EDRAGAS, Philippe RELIN, Stéphane CAPDET, Frédéric PARENT. – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX par monsieur Philippe RELIN à la Commission du règlement intérieur – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX par madame Fadila BOUZIANE au Conseil d'administration de la Caisse des écoles – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le remplacement de madame Christelle BORCIER par monsieur Philippe RELIN au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le remplacement de madame Christelle BORCIER par monsieur Gérard BURN au Comité technique – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX par madame Yannick MAURICE au Comité hygiène et sécurité – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification des représentants du Conseil municipal à divers syndicats :
 - Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise : remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX par monsieur Gérard BURN,
 - Syndicat mixte des Berges de l'Oise : remplacement de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX par monsieur Karim ZIABAT – **A L'UNANIMITE**

- DESIGNER monsieur Patrick ASSENZA, directeur de la Vie Urbaine et Technique, comme représentant des services municipaux pour siéger dans les instances de concertation de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise suivantes :
 - Gestion du service public du chauffage urbain,
 - Gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement,
 - Gestion du service public du traitement de la valorisation et de la prévention des déchets,
 - Eclairage public,
 - Conseil consultatif du développement durable – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le compte-rendu sur Conseil municipal du 17 mars 2016 – **A LA MAJORITE**

- DECIDE de créer à compter du :
 - 1^{er} octobre 2016 :
 - Un poste de secrétaire administrative, catégorie B, éducateur principal de 2^{ème} classe, filière Sportive, à mi-temps,
 - 1^{er} novembre 2016 :
 - Un poste de référent RSA, catégorie B, rédacteur, filière Administrative, à mi-temps,
 - Un poste d'ATSEM, catégorie C, filière Sociale, à temps complet,
 - Un poste de chargé du développement économique, catégorie B, rédacteur, filière Administrative, à temps complet – **A L'UNANIMITE**

- ACCORDE la protection fonctionnelle à trois agents de la Police municipale – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville, le CCAS d'Eragny et l'association APUI pour une durée de 3 ans – **A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- APPROUVE la cession à l'amiable à la commune de la sirène du réseau national d'alerte de l'Etat et AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention relative à cette cession et tous les actes afférents – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à la vérification règlementaire et à la maintenance préventive et curative des aires de jeux des collectivités situées sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la commune de Saint Ouen l'Aumône comme coordinateur du groupement et AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention et tous les actes afférents – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif aux prestations topographiques, foncières, de détection des réseaux et géotechniques des collectivités situées sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise comme coordinateur du groupement et AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la partie du service communautaire du patrimoine végétal relative au centre de production végétale et tous les documents afférents – **A LA MAJORITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « Eragny Lecture » – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE les axes des projets sociaux de la Maison de la Challe et de la Maison des Dix Arpents, pour la période 2017-2020, AUTORISE monsieur le Maire à solliciter les subventions annuelles auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les prestations « Animation globale » et « Animation Collective Famille » pour chacun des deux centres sociaux – **A L'UNANIMITE**

- FIXE la redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transport et de distribution d'électricité et de gaz au plafond prévu au décret n°2015-334 du 25 mars 2015. AUTORISE sa revalorisation annuelle. AUTORISE l'émission annuelle de titres de recettes auprès d'ERDF et de GRDF pour percevoir ces redevances – **A L'UNANIMITE**

- FIXE le montant de la majoration de la valeur locative des terrains constructibles en matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties à un (1) euro par mètre carré non bâti à compter de l'année 2017, DIT que ce montant peut être révisé chaque année par délibération du Conseil municipal avant le 1^{er} octobre de l'année N pour application au 1^{er} janvier de l'année N+1 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France pour l'année 2015 –
A LA MAJORITE

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et ENTEND les réponses aux questions posées par les élus de l'opposition.

- ENTEND la réponse à la question d'actualité déposée par le groupe d'opposition « Un cœur pour Eragny » relative à l'ouverture et la fermeture de classes dans deux écoles d'Eragny.

- ENTEND la réponse à la question d'actualité déposée par le groupe d'opposition « Eragny Bleu Marine » relative aux moyens alloués à la Police municipale et à l'armement de cette dernière.

- REJETTE la motion déposée par le groupe d'opposition « Eragny Bleu Marine » relative à la Charte « Ma commune sans migrants » – **A LA MAJORITE DES VOTANTS**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 21.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT (à partir de 20h55), Frédéric TOURNERET, Jérôme GONTIER (à partir de 21h15), Virgile EDRAGAS (à partir de 20h35), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Nicole THENIN, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE (à partir de 20h12), Yannick MAURICE, Karim ZIABAT (à partir de 20h12), Gérard BURN, Audrey MOREAU, Frédéric PARENT, Stéphane CAPDET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (jusqu'à 20h55)
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI (jusqu'à 21h15)
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE (jusqu'à 20h35)

Absents :

- Madame Fadila BOUZIANE (jusqu'à 20h12)
- Monsieur Karim ZIABAT (jusqu'à 20h12)

Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a été désignée comme secrétaire de séance.